

Délibération n° 2404-05

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard
BRANDA Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14
Présents : 10+4
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Ellane CALDEI-VIDAL – Christian DI
MARTINO – Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER –
Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC- Fabienne GALLI

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS – Karine
FAGES – Michel CORSINI

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Création poste accroissement
D'activité (saisonnier)**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal compte tenu des nécessités de service, de créer un poste pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité afin d'assurer les missions exercées au service technique pour une durée maximale de deux mois.

- Vu le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal,

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi non permanent au grade d'adjoint technique à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires pour des besoins de petits travaux d'entretien, de voirie, de peinture, d'entretien des espaces verts au service technique de la commune.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- DECIDE d'adopter la création d'emploi ainsi proposée et la mise à jour du tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire,



Christian DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 11/04/2024
Qualité : Maire